



LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois, de nombreuses protestations contre la mise en place de la sélection à l'université et contre le déploiement précipité de Parcoursup se sont exprimées. Nos organisations sont, elles aussi, profondément opposées à ces mesures qui selon nous, marquent la fin du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche ouvert à toutes et tous les titulaires du baccalauréat. La loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants est une étape supplémentaire, mais décisive, de déstructuration de l'enseignement public supérieur. Elle annonce l'explosion des frais liés aux études supérieures et amplifie la ségrégation sociale.

Ces dernières semaines de mars, la multiplication des violences de groupuscules d'extrême-droite (à Montpellier le 22, Strasbourg le 29, et à la sortie du pôle Moulins de notre Université de Lille lundi et mardi soirs 26 et 27) contre des étudiantes et des étudiants qui exprimaient tranquillement et pacifiquement leur opposition à ce processus. Ces agressions renvoient à des périodes sombres de notre histoire, et engagent votre responsabilité de veiller à leur sécurité et à celle des personnels. Nous déplorons qu'à la différence de la ministre elle-même, ou de la maire de Lille, vous vous soyez abstenu de condamner publiquement ce genre d'agressions, ce qui peut donner à penser que ces groupuscules bénéficient d'une certaine tolérance.

Nous déplorons encore que, ces derniers mois, vous n'ayez pas hésité à appeler à trois reprises les forces de l'ordre pour faire expulser des usagers occupant sans violence des amphithéâtres du site de Pont-de-Bois. En sus, lors de la visite de la ministre de l'ESR sur le site de Cité Scientifique en février 2018, les forces de police ont pu procéder sans motif à un certain nombre de contrôles d'identité dans l'enceinte de l'université.

Nous sommes, au contraire, convaincus qu'une gestion intelligente des événements, dans le dialogue avec les étudiantes et les étudiants mobilisé-e-s et les personnels, est en mesure de garantir le respect de la liberté d'expression, affirmée par le code de l'éducation, ainsi que celui du principe historique des franchises universitaires, dans le respect des personnes et des biens. La preuve a pu en être apportée lors de l'occupation d'un amphithéâtre de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales le 23 mars dernier.

C'est pourquoi nous vous appelons, par cette lettre ouverte, à exercer votre pouvoir de police avec grand discernement, et, désormais, à ne recourir à la force publique que dans les situations d'extrême urgence, après que les méthodes, bien connues, de gestion de crise ont échoué.

Avec nos salutations syndicales,

SNESUP-FSU / SNASUB-FSU / CGT – Université de Lille / SUD-Solidaires Étudiants Lille